



82 agents



3440 habitants

Avec 3 440 habitants, la commune du Fontanil-Cornillon bénéficie d'un cadre privilégié, à l'entrée nord de la métropole grenobloise, desservie par la ligne E du tramway. La commune dispose d'équipements et d'espaces publics de grande qualité, récompensée notamment par trois fleurs « Villes et villages fleuris ». Les équipements publics sont nombreux et d'une grande variété, avec près de 15 Etablissements Reçevant du Public (ERP) : Mairie - École maternelle - École primaire - École de musique - Médiathèque - Salle de spectacles - Plusieurs salles de festivités - Plusieurs équipements sportifs - MJC, pour une superficie totale de près de 10 600 m².

Présentation du poste

Les équipements publics du Fontanil-Cornillon sont nombreux et d'une grande variété : près de 15 établissements recevant du public pour une superficie avoisinant les 10 000 m². Ces structures bénéficient aux habitants et associations, qui organisent de nombreuses festivités dont l'attractivité rayonne au-delà de la commune. La commune recherche un agent spécialiste de la maintenance des bâtiments, qui interviendra en binôme avec un agent déjà en poste.

L'agent interviendra principalement sur :

- L'entretien courant et travaux en régie dans les bâtiments communaux :** assurer en autonomie les interventions de maintenance bâtiment polyvalente, avec une expérience significative en électricité permettant le diagnostic des pannes et la réalisation des travaux courants sur les installations électriques (réparations diverses, peinture, petite maçonnerie, plomberie, électricité confirmée). Un esprit bricoleur, une curiosité et un sens de l'initiative sont impératifs pour ces missions.
 - Le suivi des travaux en cas d'intervention d'entreprises :**
 - Définition des besoins avec l'aide du gestionnaire du patrimoine bâti ou responsable des services techniques ;
 - Rendez-vous sur site/chiffrage chez les fournisseurs ;
 - Transmission des devis entreprises et/ou fournisseur après validation des responsables ;
 - Suivi et/ou réalisation des travaux ;
 - Retour et compte-rendu d'intervention.
 - La préparation des manifestations communales avec manutention et port de charge lourde.**
 - L'entretien courant des véhicules communaux.**
 - Polyvalence indispensable en fonction des tâches saisonnières et des besoins avec participation ponctuelle aux autres missions du service :** entretien des espaces verts et des massifs fleuris, arrosage, tournée de propreté urbaine.
- Astreinte d'exploitation technique du vendredi soir au lundi matin : fréquence exceptionnelle.

Savoir-faire

- Connaissance dans les divers métiers liés à l'entretien des bâtiments : électricité et plomberie.
- Connaissance de la réglementation ERP.
- Habilitation électrique électricien obligatoire.
- CAP en électricité, plomberie ou autres en lien avec les bâtiments recommandé.
- Maîtrise des techniques et outils de base pour les travaux. Profil bricoleur indispensable.
- Maîtrise des outils informatique de base : utilisation smartphone, mails et mise à jour du planning.
- Capacité d'analyse d'un problème technique avec proposition de solutions adaptées (traitement direct, sollicitation d'une entreprise).

Savoir-être

- Capacité à travailler en autonomie ou en équipe.
- Capacité et intérêt à se former tout au long de la carrière.
- Respect des consignes de travail, polyvalence, prise d'initiative, organisation, rigueur, assiduité, ponctualité et motivation.
- Règles d'hygiène et de sécurité : tenue de travail (vêtements, chaussures, matériel de protection), hygiène.
- Qualité du langage : correct et adapté (règles de politesse).

Disponibilité et discrétion, sens du travail en équipe, sens des priorités, organisation, polyvalence, esprit d'initiative, assiduité, respect des délais.

Conditions de recrutement

- *Famille de métiers :* Adjoint technique territorial
- *Contrat :* Emploi permanent - vacance d'emploi
- *Horaires de travail :* Du lundi au vendredi - 8h-12h / 13h15-16h30 (16h15 le vendredi)
- *Rémunération indicative :* 2130€ brut / mois + CIA 1320€ (selon conditions).
- Rémunération statutaire - IFSE - CIA selon conditions - Possibilité d'accès aux avantages mis en place par la collectivité : participation couverture santé, participation contrat de prévoyance, comité des oeuvres sociales départemental, Amicale des employés communaux (AEM).

Contact RH

Candidature avec lettre de motivation et CV à adresser à M. le Maire du Fontanil-Cornillon, Mairie du Fontanil-Cornillon - 2 rue Fétola - 38120 Le Fontanil-Cornillon ou par mail à rh@fontanil.fr
Tél renseignements :
Barbara MORIS, Responsable RH : 04 76 56 56 48
Remi DANGOUMAU, Responsable ST : 04 76 56 56 53

Date limite de candidature

Dimanche 5 juillet 2026

Date prise de poste

**1^{er} septembre
2026**